



IZAR LOREA

Euskal Herriko laborantza ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture durable et paysanne au Pays Basque

Azken egun hauetan Laborantza Ganbararat jiteko okasionea ukan baduzue konturatu zarete lanak hasiak direla Ainhizan. Alimaleko xantierra bai Laborantza Ganbararena: etxe osoa arraberritzen da eta ondorioz langileak behartuak dira etxearen xoko tipi batean lan egi-tera beste zatia lanetan den bitartean.

Hala ere, nahiz eta arrabotsaren erdian izan, gure lana segitzen dugu gogoz eta borondatetsu, lanak bere fruituak

ematen baititu noizbait, eta berrikitan ongi etorria egin diogu Laborantza Ganbararen 8-garren langileari (ura eta laborantza sailean lan eginen duenari). Izar Lore hontan aurkezten du bere burua.

Laburbilduz, gure egitura azkartzen segitzen dugu, laborarien galdereri erantzuten segitzen dugu, eta elementu guztiak bilduak dira uda eder bat iragaiteko, aurten idortarik ez bada bederen!

Le monde change : Laborantza Ganbara est là pour vous accompagner !

Nous vivons dans un contexte en pleine mutation. Certaines transformations sont plutôt choisies et nous devons faire des efforts volontaires pour accompagner ces changements. D'autres sont plutôt subies et il est de notre devoir de s'organiser collectivement en résistance.

En ce qui concerne les transformations choisies, notons :

- L'évolution du contenu du cahier des charges de l'A.O.C. Ossau-Iraty et profitons des délais de mise en conformité accordés pour accompagner tous ceux qui ont des difficultés à respecter certaines mesures. Se différencier sur le marché par un produit A.O.C. garant d'un lien fort avec le terroir, en particulier par l'alimentation de nos troupeaux sous la conduite responsable des bergers, est un enjeu essentiel pour assurer une bonne valorisation de notre fromage Ossau-Iraty.

- Le partenariat avec les consommateurs et les environnementalistes au sein de Laborantza Ganbara, qui par leur vision non corporative de l'agriculture nous permettent de mieux cerner le rôle des paysans dans notre environnement, en relation avec les attentes des autres composantes de la société.

- Le souci pour certains de vouloir transmettre leur outil de travail à des candidats à l'installation pour permettre de maintenir des actifs agricoles dans le cadre d'une agriculture paysanne.

Pour ce qui est des transformations subies, soulignons :

- L'adaptation aux nouvelles données de la PAC. Les mesures dites d'écoconditionnalité qui relèvent plus du registre administratif et réglementaire que d'une véritable orientation visant à respecter notre environnement se mettent en place dès cette année. Plus largement, la mise en oeuvre des Droits à Paiement Uniques fige les situations en accordant des rentes à certains et en entretenant sous perfusion une majorité de paysans qui n'aspirent qu'à vivre dignement de leur métier par une meilleure valorisation du fruit de leur travail.

- L'évolution des marchés pétroliers pose la question de notre indépendance énergétique, à laquelle l'agriculture peut certes contribuer, mais pas n'importe comment !!! Etre plus autonome en terme d'énergie sur les exploitations agricoles là où des cultures d'oléagineux peuvent être implantées oui, miser sur une vocation énergétique en consacrant l'essentiel de la SAU à des cultures énergétiques dans une logique marchande non !

- L'envol du prix du bâti et la spéculation foncière battent leur plein sur l'ensemble du territoire Pays Basque, de la Côte jusque au fin fond de la Soule : quelles seront les conséquences pour la transmission des exploitations dans le cadre familial? et Reste-t-il des possibilités d'accès au métier

de paysans hors cadre familial dans un tel contexte ? C'est ensemble, avec les collectivités locales au travers de leurs nouvelles compétences et avec tous les autres acteurs, organisés ou non, qu'il faut fédérer les initiatives et définir comme priorité d'utilité publique le métier de paysan garant d'un milieu rural dynamique.

Francis Poineau

Aurkibidea sommaire

- Energie et Agriculture - p. 2
- Infos - services - p. 4
- Chronique juridique - p. 4-5
- Assurer la transmission de nos exploitations - p. 6
- Collectif d'association pour la défense de l'environnement (CADE) - p. 7
- Politique d'accompagnement pour renforcer l'AOC Ossau-Iraty - p. 8

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaud
Rédaction : Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
Tél. : 05 59 37 18 82 - Fax : 05 59 37 32 69
Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie Arizmendi - D.Garazi





Les Chantiers de Laborantza ganbara

Laborantza eta Energia

Petrolaren prezioa beti eta gorago doa, eta ez da mugimendua gelditzekotan... Gai horrek laborantza hunkitzen du zuzenean bi arrazoirengatik : energia kontsumitzaile bezala, eta izan ditekene energia produzitzaile bezala.

Laborantzak, bere ekoitzeko maneren arabera, energia guti edo ainitz gastatzen du. Adibidez, belarrari lehen-tasuna emaiten duten hazkuntza sistemak, petrola gutiago gastatzen dute, kabalak alharatzen direlarik partikulazki. Beraz, aipatzen dugun laborantza autonomo eta ekonomoak, bere zentzu guzia hartzen du petrolaren kariotze kontesto huntan.

Erran dugu ere laborantza energia produzitzaile edo

sortzaile izan ditekela. Hemen ere, gai hau lotua da egiten den hautuari. Artoarekin «ethanol» delakoa egiten bada Lacq-eko eskualdean egingo duten bezala, ainitz gostatzen den sistema bat da, errendamendu guttirikin, eta manera hoberena da arto monokultura, urtazea eta OGM-en bultzatzeko. Aldiz, tournesol edo kolza-ren bitartez olio egiten bada, errendamendu gehiago bada, gure kabalendako turtoa ere egiten ahal da, lur-raren rotazione hobe bat xutik ezartzen da eta lekuko ekonomia gara ditake. Hautu hori egin du Euskal Herriko Laborantza Ganbarak hamar bat laborariren entseguak lagunduz.

Entsegu horietarik aterako diren emaitzek, permitituko dute heldu den urtean urrats bat urrunago joaittea.

Agriculture et Energie

Développer l'autonomie des exploitations

Euskal Herriko Laborantza Ganbara met en place dès ce printemps une campagne d'essai pour la production de tourteau de ferme et d'huile végétale pure de tournesol et de colza. Sollicité comme partenaire «agricole» par l'Association Alternatiba qui travaille depuis plusieurs mois sur un projet d'autoproduction d'huile végétale pure en Pays Basque, l'Assemblée Plénière a en effet validé le principe de la mise en place de ces essais qui s'inscrivent dans des projets d'autonomie des exploitations : d'une part en protéines pour l'alimentation du bétail, d'autre part en énergie.

On parle beaucoup des «biocarburants», et pour cause, un projet d'importance devant s'implanter très prochainement à Lacq. Pourtant, avant d'encourager ce type de projet, il convient de rappeler que la meilleure énergie alternative est celle que l'on ne consomme pas ! Le développement de ces énergies, quelles qu'elles soient, n'a de sens que s'il s'inscrit dans une volonté réelle de limiter puis réduire les besoins, en faisant la chasse aux gaspillages et aux aberrations, en particu-

lier dans le domaine des transports. Importer des tourteaux de soja d'Amérique du Sud dans une région qui a tout pour faire pousser de l'herbe ou faire parcourir à des yaourths des milliers de kilomètres à travers l'Europe sont des aberrations. Cultiver de manière intensive du maïs irrigué pour le transformer en additif à l'essence en est une autre !

Le tourteau de tournesol est riche en méthionine, celui de colza est riche en oméga 3. Ils peuvent facilement remplacer les tourteaux de soja, et s'utilisent déjà sans problème dans l'alimentation animale, par exemple jusqu'à concurrence de 2 kg max/j pour les bovins -lait.

Quand à l'huile, elle peut être utilisée comme carburant, en mélange jusqu'à 30-50% sans modifications du moteur. Pour une utilisation à 100%, en remplacement du gasoil, des adaptations ou modifications doivent être envisagées, aussi bien pour les moteurs à injection directe ou indirecte. La législation française autorise l'utilisation de l'huile pure en tant que carburant par les agriculteurs en autoconsommation, et à partir du 1^{er} janvier prochain, la vente d'huile-carburant sera autorisée dans

les secteurs pêche et agriculture.

Un hectare de Colza au rendement moyen de 30 quintaux produit de 70 à 77% de tourteaux de 30 à 33% d'huile. Le tournesol au rendement moyen de 25 quintaux produit un peu moins de tourteaux (60 à 65%) et un peu plus d'huile (35 à 40 %).

La mise en place de parcelles d'essai, leur observation, l'analyse et la mise en commun des résultats permettra d'établir des bases techniques pour la production d'oléagineux et l'utilisation des tourteaux, tandis que le partenariat avec Alternatiba permettra de développer un savoir-faire dans le domaine du stockage et de la transformation.

Biocarburants ou carburants nouveaux ?

Les «biocarburants» sont des carburants produits à partir de la biomasse, d'où leur nom qui n'a rien à voir avec le «bio» de l'agriculture biologique.

Leur développement s'inscrit dans la problématique de réduction des gaz à effet de serre. En effet, les biocarburants libèrent le CO² que la plante uti-



lise pour sa propre synthèse, le bilan est donc nul. Par contre les hydrocarbures rejettent dans l'atmosphère du carbone qui était prisonnier dans des nappes souterraines. Cependant, excepté l'Huile Végétale Pure, les autres biocarburants sont obtenus par des procédés industriels à l'aide de dérivés ou sous-produits pétroliers et de solvants.

De plus, selon les filières et les choix faits dans les modes de culture des « plantes bases », certains biocarburants peuvent s'avérer tout à fait néfastes pour notre environnement.

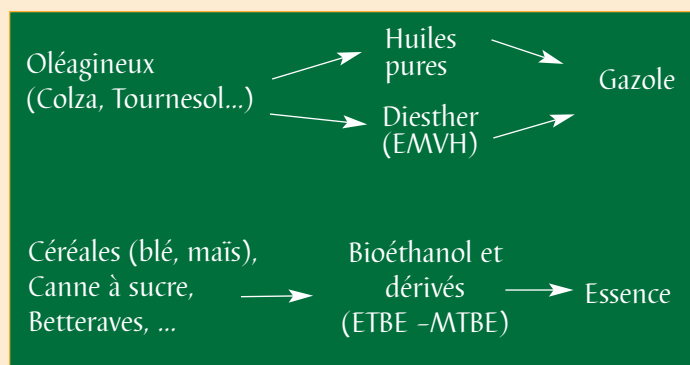
Enfin, le « rendement énergétique », c'est-à-dire le rapport entre l'énergie utilisée* pour la production de la ressource et l'énergie que cette ressource restitue, doit être positif, au risque sinon, de sombrer dans l'absurde. Absurde dans lequel nous sommes déjà, lorsque l'on sait que le rendement énergétique du gazole est de 0.92, ce qui signifie que l'on utilise 1 Tonne Equivalent Pétrole (TEP) pour produire seulement 0.92 Tonne Equivalent Pétrole !

Compte tenu de toutes ces données, pour Laborantza Ganbara :

- **seules les plantes cultivées dans un système de culture éco-responsable peuvent être considérées comme une ressource renouvelable et écologique ;**
- **seules les énergies présentant un bon rendement énergétique doivent être encouragées.**

* Pour calculer le rendement énergétique, on prend en compte l'ensemble de l'énergie mobilisée pour produire un bien : non seulement les matières premières utilisées, l'énergie utilisée pour leur extraction, leur transformation, leur transport, mais également celle utilisée pour la fabrication des machines et équipements nécessaires à ces transformations.

Les différents biocarburants



❁ **Ethanol** : alcool obtenu à partir de la fermentation de sucres (betteraves, cannes à sucre, ...) ou d'amidon (blé, maïs, ...) et de la distillation du produit obtenu. Peut être mélangé à l'essence ou utilisé pur. Très utilisé actuellement au Brésil et aux Etats-Unis. Il n'est pas toxique pour l'environnement contrairement au méthanol mais est très volatil. Un de ses avantages est de pouvoir être vendu de la même manière que l'essence avec seulement quelques modifications mineures à l'équipement et sur les moteurs.

❁ **ETBE (éthyl-tertio-butyl-éther)** : issu de la réaction entre l'éthanol et un sous-produit pétrolier, l'isobutène. Utilisé et produit en France pour les véhicules essences car ne pose pas de problème de volatilité ou de solvabilité avec l'eau. Cependant, reste polluant et avec un rendement énergétique nul ou négatif. Ne peut être considéré comme renouvelable du fait de l'utilisation d'un dérivé d'hydrocarbure, lorsque la pénurie en combustible fossile sera avérée, la reconversion s'imposera.

❁ **Diester (esters méthyliques d'huile végétale, EMVH)** : résulte de l'estérification des huiles végétales obtenues par des procédés industriels (à l'aide de solvants). L'estérification met en réaction l'huile végétale avec un alcool et un catalyseur (ex. soude) et génère un méthyl-ester et de la glycérine. La glycérine est utilisée en industrie. Le méthyl-ester peut être utilisé pur comme carburant ou mélangé dans du gasoil sans modification des moteurs.

❁ **Huile végétale pure (HVP)** : s'obtient par pressage à froid des graines, décantation puis filtration de l'huile. Celle-ci est directement utilisable comme carburant, pur ou en mélange, ainsi que dans les chaudières. La fabrication génère des tourteaux, très riches en protéines et en acides gras insaturés, valorisables en alimentation animale.

Selon les données connues, l'Huile Végétale Pure (HVP) présente le meilleur rendement énergétique : rendement énergétique Huile Végétale Pure = 5-6 ; rendement énergétique bioéthanol = 1-2 ; rendement énergétique gazole = 0.92

Elle est par ailleurs le moins polluant des différents biocarburants

(source Ademe-Direm, dec. 2002)

REUNION PUBLIQUE TECHNIQUE :

“Développer l'autonomie des exploitations du Pays Basque par la production d'oléagineux (colza et/ou tournesol)”

Le mercredi 14 juin, à GABAT

Avec des paysans qui ont démarré une expérimentation.

Quel intérêt à la culture d'oléagineux pour l'alimentation du troupeau ? Quelle utilisation des sous-produits, en particulier de l'huile végétale brute sur l'exploitation ? Quels itinéraires techniques ?

Renseignements 05 59 37 18 82

CONDITIONNALITE

ATTENTION AUX SANCTIONS !!!

Dès cette année, le versement des DPU et primes couplées dépend du respect de directives et textes de lois français ou européens. L'esprit de la réforme est celui du paysan responsable : responsable de la traçabilité des animaux, responsable de tous les produits utilisés sur l'exploitation (provenance, dose...), responsable de la qualité des produits transformés, responsable de la protection de la ressource en eau... bref, le paysan doit être capable de prouver la traçabilité à tous les stades de la production.

L'esprit des contrôles est celui de la recherche du petit détail : près de 200 points de contrôles sont vérifiables. Une défaillance donne lieu à un nombre de points plus ou moins important sanctionné par une perte de primes allant de 1 à 15% minimum pour les fautes intentionnelles.

Exemples de faute mineure/majeure :

- l'attestation de contrôle de la machine à traire date de plus de 18 mois : 1% de pénalité
- registre d'élevage non tenu ou non présenté : 1%

Exemple de faute intentionnelle : boucle modifiée sur une vache : au moins 15% de pénalité

Pour connaître les points de contrôle, vous familiariser avec les textes réglementaires, déterminer les points qui pourraient poser problème sur votre exploitation et comment les améliorer, Laborantza Ganbara vous propose des demi-journées de formation.

Ekainaren 15a ostegunarekin 9.30/12.00 <i>Jeudi 15 juin</i>	Hazparne Xuriatea ostataua <i>Hasparren</i>
Ekainaren 15a ostegunarekin 14.00/16.30 <i>Jeudi 15 juin</i>	Gabadi Salle communale <i>Gabat</i>
Ekainaren 16a ostiralarekin 9.30/12.00 <i>Vendredi 16 juin</i>	Barkoxe Herriko etxea / Mairie <i>Barcus</i>
Ekainaren 16a ostiralarekin 14.00/16.30 <i>Vendredi 16 juin</i>	Urđiarbe Herriko etxea / Mairie <i>Ordarp</i>
Ekainaren 19a astelehenarekin 9.30/12.00 <i>Lundi 19 juin</i>	Ainhoa Herriko gela / Salle de la Mairie - Ainhoa
Ekainaren 19a astelehenarekin 14.00/16.30 <i>Lundi 19 juin</i>	Donibane Garazi Frantsesenia <i>St-Jean-Pied-de-Port</i>

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements : 05 59 37 18 82

Euskal Herria Zuzenean festibalean Uztailaren 2an, Igandearekin :

BAZKARI HERRITARRA EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARAK ANTOLATURIK!

Lekuko eta kalitatezko ekoizpenekin : lekuko barazkiak, zikiro biologikoa, Azkorria kooperatibako ardi gasna, arnoa, kafea, patxarana eta... sorpresa bat!

Prezioa : 20 euro igandeko sartzea barne edo
40 euro hiru egunen sartzea barne.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara sustengatu nahi baduzue, bazkari eta egun eder bat gozatuz, **zuen txartelak manatu edo hartu ekainaren 19a aitzin, Euskal Herriko Laborantza Ganbararat deituz, 05 59 37 18 82 zenbakirat.**

Guziak ongi etorriak zirezte bainan kasu! Sartzeak hartu behar dira ekainaren 19a aitzin!

DPU

Les déclarations PAC, qui contenaient cette année les demandes d'attributions des DPU, se sont terminées au 15 mai. L'envoi par la DDAF des notifications provisoires des DPU a déjà commencé et va se poursuivre dans les semaines à venir. La prochaine étape de la réforme est fixée à cet automne où vous recevrez la notification définitive des DPU qui sont en votre possession.

L'expérimentation « analyses d'herbe » en marche !

Comme nous l'avions annoncé, cette expérimentation a démarré ce printemps avec une trentaine de exploitations. Les résultats, commentés et explicités par les chercheurs de l'INRA qui ont mis au point la démarche, seront présentés dès l'automne.

La Recherche au service d'une agriculture plus autonome... c'est dans ce sens que Laborantza Ganbara souhaite travailler !

Belar analisisien esperi- mentazioa bidean da !

Jakinarazi genizuen hasten ginela belar analisiak egiten, Tolosako INRA-k asmatutako metodo berri bat segituz. Metodo hori aurkeztua genuen etxeko ongarrien erabilpenari buruzko formakuntzen kari. Euskal Herriko Laborantza Ganbarak analisi bat-

zuen gastuak pagatzea erabaki du, metodo hori Euskal Herrian entseatzeko gisan, eta esperimantazioa hasi da udaberri hontan. Dossier hortaz arduratzen den teknikalari, Isabelle Cazaubon, Iparraldeko etxaldeen itzulia egiten ari da belar laginak hartzeko INRArekin finkaturiko protokolo baten arabera ; lagin horiek hartu behar dira baitezpada belarra hazten delarik, udaberrian, analisiak fidagarriak izateko...

Analisi horieri esker neurtzen ahalko dira belarraren nutrizio indizeak, Azote, Fosforo, eta Potasa elementueri dagokienez ; emaitzen arabera, jakinen dugu metodo hori baliagarria denez fertilizazioa bideratzeko, ahantzi gabe jadanik Iparraldean erabiltzen diren metodoak (Biharko Lurraren Elkarrekin proposatzen duen « Hérody » metodoa, besteak beste). Aurten, 30 bat etxaldek parte hartzen dute esperimantazio hortan. Emaitzak, metodoa asmatu duten INRAko



• CHRONIQUE JURIDIQUE • La transmission du bail rural

Jusqu'à maintenant, un bail rural ne pouvait faire l'objet d'une cession que dans le cadre familial, et sous certaines conditions.

La loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 instaure la possibilité pour les exploitants fermiers de pouvoir céder leurs fonds aux repreneurs potentiels avec les baux portant sur les terres en location.

Le fermier peut donc désormais céder le bail, y compris en dehors du cadre familial, ce qui fait de ce bail « cessible » une dérogation majeure au statut du fermage.

Caractéristiques de ce nouveau bail

Pour être cessible, il doit impérativement être passé en la forme authentique et comporter une clause impliquant que les parties entendent se soumettre volontairement à ces nouvelles dispositions. Il est nécessairement de 18 ans et renouvelable pour une période de cinq ans au moins.

Lorsqu'il envisage la cession, le fermier en place doit aviser préalablement le propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception,

en mentionnant l'identité du cessionnaire pressenti et la date prévue pour ladite cession afin que le bailleur puisse, le cas échéant, exercer un « droit d'opposition pour des motifs légitimes ».

Le propriétaire peut décider de ne pas renouveler le bail sans avoir à justifier de l'exercice du droit de reprise pour exploiter lui-même ou un des descendants, mais est tenu dans ce cas de dédommager le fermier. Ce congé doit être notifié par acte extrajudiciaire au moins 18 mois avant la fin du bail.

La fourchette au sein de laquelle est négocié le prix du fermage est élargie à la hausse (50 % maximum). Lors d'une mise en vente par le propriétaire, les terres faisant l'objet d'un tel bail conclu depuis au moins 3 ans ne peuvent pas faire l'objet d'une préemption par la SAFER ni d'une révision de prix en cas de préemption par le fermier.

Questions en suspens

Un certain nombre de points restent flous dans l'application de cette nouvelle modalité.

D'une part, ce bail cessible ne peut pas, à priori, être mis en œuvre au profit des personnes pouvant déjà bénéficier de la cession des baux à ferme « classiques », c'est-à-dire le conjoint et le descendant majeur ou émancipé du fermier en place. Toutefois, dans le cas où un tel bail a été signé, et que c'est le fils du fermier en place qui veut prendre la

suite, quelle réglementation est censée s'appliquer ?

Par ailleurs, cette modification majeure pourra-t-elle concerner les baux déjà en cours, et si oui, dans quelles conditions, avec quelle protection pour les fermiers en place. Le ministère travaille actuellement à éclaircir ces différents points...qui semble-t-il, n'ont pas été envisagés avant l'adoption de la loi...

Avancée ou reculade ?

Ce nouveau bail est souvent présenté comme devant faciliter les installations en fermage sur des unités économiques opérationnelles et viables, volonté que Laborantza Ganbara ne peut que soutenir.

Cependant, certaines clauses posent sérieusement question, comme la possibilité pour le bailleur de ne pas renouveler le bail, l'impossibilité pour le fermier en place de demander une révision de prix en cas de vente...

Si la mise en place du bail cessible constitue sans aucun doute une des mesures indispensables à la création du fonds agricole, prévue à l'article 1 de la loi d'orientation agricole, il constitue sans doute aussi un premier pas vers le démantèlement du statut du fermage

Merrah MENAHOORNA

Point d'information juridique consultations gratuites sur rendez-vous du lundi au jeudi 05 59 37 18 82

Ez izkizue plastikozko oihalak eta filmak erre !

Oroitarazten dautzuegu inguramena kodoak debekutzen duela plastiko horiek erretzea edo pentzeetan lurperatzea. Bilketa bat antolatua izanen da ondoko udazkenean, plastiko horiek errekuperatzeko. Egunak eta beste xehetasunak emanak izanen zauzkizue laster. Anartean, idortarazi behar dira iguzkian, duten zikinkeria kendu, plegatu eta leku idor batean atxiki.

Bilketa hartan parte hartuz, legea errespetatuko duzue eta mesede bat aginen duzue ingurumena eta zuen osagarriaren alde.

Ne brûlez pas ou n'enfouissez pas vos bâches et vos films d'enrubannage ou de paillage !

Nous vous rappelons que les brûler ou les enfouir en bout de champs constitue une grave entorse au code de l'environnement. Une collecte va être organisée sur le territoire à l'automne prochain pour récolter ces plastiques. Les dates et les modalités vous seront communiqués ultérieurement. Dans l'attente, après les avoir séchées au soleil et débarrassées au maximum de leur souillure, pliez-les et stockez-les dans un endroit sec. En participant à cette collecte, vous vous mettez en règle vis-à-vis de la réglementation, et vous faites un geste pour l'environnement et votre santé.

Gure etxaldeek segida segurtatu

Assurer la transmission de nos exploitations

ESTATIKERI so eginez, konturatzen da azken hamar urte hoietan gehiago instalatu dela Iparraldean beste lekuetan baino. Emaiza baikor horiek esplikatzen ahal dira : euskaldunak lurrari eta etxeari atxikiak dira, etxaldeak ez dira sobera handiak eta ekoizpenak kalitatezkoak dira... Gainera, transmisioa haur bakar baten alde egiten da eta pribilegio hori ez zaio ordainarazten «soultes» delako horiek pagaraziz.

Maleruski, gauzak aldatzen ari dira : prezioak izigarri emendatzen dira eta laborari ainitz heltzen dira erretreta adinara. Ondorioz, etxalde asko geratuko dira segidarik gabe ondoko urteetan.

Hala ere, nahiz eta batzuek bultzatu nahi duten etxaldeek etengabeko handitzea, Euskal Herriko Laborantza Ganbaran konbentzituak gira ahal bezainbat etxalde eta laborari lanean atxiki behar direla. Gure ustez, bide bakarra da jendeak laborari izateko gogoa ukan dezan.

Lan gaitza beraz egin behar dena, bai gazteengan, laborantza mundutik jinik edo ez, bai segidarik gabe erretretara heltzen diren laborariengan, bai azkenik gure lurraldearen etorkizuna gogoetazten duten egitura guziengan. Helburua izan behar da instalazioa bultzatzeko baliabideak atxematea, ekonomikoki, juridikoki eta nola ez sozialki.

Laborantza Ganbarak laster jakinaraziko du zoin diren sail hortan eraginkor izateko preparatzen dituen ekintzak. Transmisioari buruzko jadanik buruturiko lan juridikoa baliagarria izanen da hortan.

Le dossier «transmission-installation» constitue l'un des grands chantiers de Euskal Herriko Laborantza Ganbara. Jusqu'à présent, le Pays Basque s'est relativement bien comporté sur le plan de la transmission des exploitations : alors qu'il représente 40% des exploitations du Département, il assurait 60% des installations ces dernières années.

Deux raisons essentielles expliquent ce phénomène : l'attachement à la terre et à l'etxe, et un modèle agricole attractif avec des exploitations à taille humaine, donc nombreuses, qui, avec ses systèmes de production liés au territoire, donne une image positive et de qualité. De plus, au moment des arrangements, la transmission a été gérée dans la grande majorité des cas, de manière à ce que celui qui s'installe ait

peu où pas de soultes à payer aux frères et sœurs (ceci d'ailleurs en accord avec l'ensemble de la cellule familiale).

Aujourd'hui la donne change : les jeunes s'installent moins par obligation que par choix ; ceci est une bonne chose mais de fait les exploitations sans suite seront plus nombreuses. Par ailleurs, l'augmentation du prix du foncier dans le contexte spéculatif actuel risque de détourner la terre agricole vers d'autres destinations et de rendre impossible l'installation à partir de l'achat d'une exploitation. Enfin, nous entrons dans une période où le nombre de départs à la retraite sera beaucoup plus élevé qu'auparavant (génération née après la guerre).

Tous ces éléments réunis font que les bons résultats du Pays Basque en matière d'installation risquent d'être totalement remis en cause. Pourtant, malgré le discours véhiculé par certains sur l'agrandissement sans fin des exploitations, Euskal Herriko Laborantza Ganbara est convaincu de la nécessité de maintenir le maximum d'exploitations. C'est en effet la condition d'une vie sociale capable de donner envie d'être paysan : on n'a pas envie d'être paysan seul dans le désert !

Le Pays Basque est donc à un tournant et il faut tout faire pour le négocier au mieux. Un travail énorme est à faire auprès des jeunes, issus ou non du milieu agricole, auprès des exploitants qui arrivent sans succession à la retraite, et finalement auprès de toutes les instances qui réfléchissent à l'avenir de nos territoires. Il faut réfléchir aux moyens économiques, juridiques, à l'accompagnement social et humain qui permette tant au jeune qu'au cédant de trouver la formule qui lui convient. Pour cela il faut être convaincu que la vie de nos territoires demain passe par notre capacité à installer aujourd'hui.

Laborantza Ganbara rendra publiques très prochainement les actions qu'elle est en train de finaliser pour être efficace sur ce terrain de l'installation. Le travail réalisé sur les conditions juridiques permettant de préserver le caractère patrimonial des exploitations agricoles sera un outil dans ce sens.

Mixel Berhocoïrigoin

Laborantza Ganbaran sartu berria den Allande Errezarret-i, bi hitzez presentatzea galdegin dakogu...

Ura, lurra eta ingurumenari lotua den ingeniore formakuntza bat segitu dut. Paue, Savoie eta Avignon-eko fakultadeetan. Xiberoko «Ühaitza» erreka hitzarmenaren egituratzearekin hasi nuen nere lehen lan esperientza, duela hamar bat urte ; laborantza munduko arazoak (uraren erabilerak edo kutsatzeak) aztertuz besteak beste. Azken sei urte horietan, Ariège-eko Pamiers hiriko ur serbizio publikoen kudeantzan aritu naiz. Gaurtik goiti, Laborantza Ganbaran, ura eta laborantxaren arteko problematiken aztertzeko parada emana izan zaut. Zoin aldaketa izan eta izanen da aro edo klima mailan Ipar Euskal Herrian ? Laborantza praktikak sortarazten ahal lituzketen ingurumenari buruzko kalteak zoin dira ? Zer arrapostu edo zoin bide proposatu laborariarentzat, aro kanbiamen eta ur erabilgarriaren murriztasuna ikusiz ? Galdera horier arrapostu baten emaitza edo lortzea izanen da helburua.

Nous souhaitons la bienvenue à Allande Errezaret, nouvel animateur technicien chargé du dossier « eau et agriculture ». Aujourd'hui l'équipe de Laborantza Ganbara c'est donc 8 salariés et, pour la période estivale 3 stagiaires.



Les partenaires de Laborantza Ganbara

Le Collectif d'associations pour la défense de l'environnement (CADE)

C'est toujours comme ça que les choses se passent. Quelques personnes isolées se rendent compte d'erreurs commises, le disent et passent pour des fous. Certains, malgré tout, les entendent et tirent les sonnettes d'alarme sans plus de chance d'être entendus. Puis, un jour, surviennent les catastrophes...

Dès les années 60 des voix se sont élevées nous mettant en garde contre les dangers d'un « progrès » qui n'était que technique. Il avait évidemment du bon pour ceux sortaient de la guerre : ils mangeaient à leur faim, on installait le confort - électricité et appareils ménagers, salles de bain, chauffage central, télévision - dans de plus en plus de foyers. Pour se déplacer on achetait le rêve des rêves, une automobile. Au travail, machines ou produits chimiques soulageaient la peine des hommes. C'est ainsi que les économistes parlaient (et parlent encore) de "création de richesses".

On oublie que ces "richesses" s'accompagnent d'un appauvrissement, puisque rien ne se perd et rien ne se crée vraiment. Voitures, avions, engrais, pesticides, médicaments de synthèse, multitude d'objets en plastique, tous consomment un pétrole dont la quantité est forcément limitée, tous produisent nuisances et déchets que la nature ne peut digérer. Nos carburants empoisonnent l'air et changent le climat. Nos sacs et bâches en plastique mettent 400 ans à se dégrader, asphyxient la terre, étouffent les poissons dans les rivières et dans la mer, les brûler produit de la dioxine qui donne le cancer. Engrais et pesticides traitent les plantes sans nourrir le sol, s'infiltrant dans les eaux souterraines qu'ils empoisonnent... Comme, avec les animaux, nous faisons partie de la nature que nous le voulions ou non, en manipulant, en respirant, en avalant ce qui n'est pas adapté à nos organismes, nous ne nous sentons pas très bien non plus. Nous voici avec des baisses de fertilité, des troubles respiratoires, des cancers... Les médicaments de synthèse? Ce qu'ils réparent ici, ils l'abîment là.

Quand, dans les années 70, ces hurluberlus "d'écologistes" ont commencé à dénoncer les effets pervers de notre mode de vie dans l'abondance apparente des supermarchés et l'euphorie générale du "toujours plus et pour moi d'abord", ils sont apparus comme des oiseaux de malheur qui voulaient revenir à l'époque de la pauvreté et du manque de confort. Comme les pauvres chouettes, on a eu envie des les clouer sur la porte des granges. Ils disaient la vérité mais rien n'est plus dérangeant. Ils étaient contre la consommation à tout va, il furent perçus comme des adversaires.

Naissance du CADE

Et puis, petit à petit, les problèmes se révélant, des associations se sont créées pour les dénoncer et y faire face. Ici, au Pays Basque, c'est la folie du béton qui a suscité le plus grand nombre de ces créations. Le béton allait recouvrir le littoral, il détruisait la forêt sous prétexte de golfs. L'Adour, la Nive et les autres cours d'eau étaient pollués.

Les écologistes de la première heure invitèrent les associations à se rencontrer, à s'allier pour échanger leurs expériences et pour se présenter groupées face aux « décideurs » fous. Ainsi est né, au début des années 90, le collectif d'associations pour la défense de l'environnement, le CADE.

Un constat s'est vite révélé, c'est que, quel que soit le sujet, l'histoire est toujours la même : un projet concocté dans le secret par des politiques et des fonctionnaires grisés par ce qu'ils considèrent comme leur pouvoir (alors qu'ils sont au service), obsédés par leur carrière, préoccupés par la trace qu'ils voudraient laisser en ce monde (!) et une conception erronée du modernisme; décideurs forcément influencés par des lobbies habiles à les manipuler et dont le profit est l'unique motivation. Un jour le projet est prêt pour la réalisation. Démocratie oblige (!) c'est à ce stade qu'on le présente au public dans des conditions à mourir de rire, et qui n'ont justement pas grand chose à voir avec la démocratie. Des bénévoles se mobilisent alors,

s'épuisent en temps, en argent, en énergie pour empêcher la folie de se réaliser. Il arrive qu'ils parviennent à leur fin.

Aujourd'hui, le CADE est une fédération qui regroupe plus de 40 associations. Les projets destructeurs foisonnent, les dossiers aussi. A ceux du départ, s'ajoutent ceux concernant les déchets, les autoroutes, les trouées TGV, les captages d'eau menacés de pollution... Les associations s'enrichissent mutuellement de leurs expériences et s'entraident au sein du collectif. De cette longue coopération est née une vue d'ensemble, différente des versions officielles, et une véritable prise de conscience civique.

De nombreuses associations, en des lieux différents, traitant des mêmes problèmes, les responsables se sont réunis en commissions, travaillant ensemble leurs dossiers, aussi bien pour ne pas dire mieux que les fonctionnaires techniciens que nous payons pour le faire. Il faut voir la technicité des commissions "eau", "déchets" ou "transport"! Cette technicité et ce sérieux valent au CADE un début de reconnaissance. Le voici convié à participer au Conseil de développement durable, à l'élaboration de la Charte pour l'environnement, au SPPI du port de Bayonne, à une enquête sur l'aménagement du littoral Aquitaine, à de nombreuses CLIS (déchets), de même qu'il est régulièrement sollicité par le syndicat Bil Ta Garbi, etc.

Tout au long de son histoire, le CADE a eu des points de vue très proches de ceux d'ELB. A plusieurs reprises, il a manifesté sa solidarité à l'égard du syndicat. Aussi, le jour où les initiateurs du projet fort qu'est Laborantza Ganbara ont envisagé de proposer un siège aux défenseurs de la planète, le CADE a tout de suite répondu "oui".

Dans un monde qui va droit dans le mur, ceux qui s'en rendent compte et proposent des solutions n'ont-ils pas tout intérêt à se donner la main?

**CADE : Maison de la Vie Citoyenne
Polo Beyris à Bayonne**

Laborantza Ganbarak, Ossau Iraty AOC baldintza kaierrari buruz, pentsatzen du :

- Arrazak hautatzerakoan lehenatasuna eman behar zaiela gehiago tokiko berezitasunerik, esne kantitateari baino ;
- Belarra balorizatu behar dela bazka gisa ;
- Artzainen autonomia eta erresponsabilitatea azkartu behar dela ;
- Mendia eta lautadaren arteko elkartasuna landu behar dela bazkaren aldetik ;
- Hazleak eta transformatzaileak adostasuna lortu behar dutela, hitzarmen argi baten bidez, AOCa elkarrekin bultzatzeko.

M. Jean-Charles ARNAUD, Président du Comité National des Produits Laitiers est venu par deux fois dans notre zone de production de l'AOC Ossau Iraty nous rappeler qu'une des missions de son comité est sans équivoque de renforcer le cahier des charges de chacune des AOC.

Afin de trouver une issue à notre dossier (la suspension du nouveau décret validé par le CNPL en mars dernier et signé par les Ministres de l'Agriculture et des Finances) il propose au syndicat de défense de rallonger certains délais de mise en application, sans

remettre en cause le fond du cahier des charges. Il est donc grand temps après une période de flou savamment orchestrée de se mettre au travail afin d'accompagner les éleveurs qui pour des raisons diverses rencontrent des difficultés à respecter certaines mesures.

Pour Euskal Herriko Laborantza Ganbara, il semble fondamental :

- De rectifier les orientations du schéma de sélection des races locales afin de faire exprimer au mieux le potentiel des animaux dans des conditions d'élevage qui caractérisent bien notre façon spécifique de mener les troupeaux sous la responsabilité des bergers. La performance des élevages doit pouvoir se mesurer dans l'intérêt économique des éleveurs, dans une politique de moyen et long terme différente de celle qui consiste à contrôler la jauge du tank à lait ;
- De mettre en valeur les systèmes herbagers comme base incontournable de l'alimentation de nos troupeaux et de cultiver les particularités de notre flore locale ;
- De renforcer le savoir-faire et la responsabi-

lité des bergers dans la conduite de leurs troupeaux en particulier par une meilleure maîtrise de l'alimentation et des différents soins aux animaux ;

- De mettre en place une complémentarité entre les paysans du piémont et ceux de la montagne afin d'assurer une plus grande autonomie alimentaire à partir de l'ensemble de la zone AOC et de créer une dynamique économique territorialisée ;
- Enfin d'encourager les éleveurs et les transformateurs à trouver les moyens d'un encouragement significatif à produire du lait AOC dans un accord interprofessionnel clair et applicable par tous afin d'éviter toute distorsion de concurrence entre éleveurs.

C'est par un ensemble de mesures cohérentes où chacun à quelque chose à gagner que nous pourrions renforcer notre spécificité et ainsi mieux défendre et positionner notre AOC Ossau Iraty sur le marché dans l'univers concurrentiel des fromages et produits laitiers.

Jean Marie Oçafrain

ON PEUT FAIRE DU LAIT DE BREBIS SANS ENSILAGE !

Un témoignage de Edouard Exilard, de Lohitzun.

Laborantza Ganbara : A une époque vous faisiez vous de l'ensilage maïs, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Edouard Exilard : Effectivement, à mon arrivée sur l'exploitation familiale dans les années 80, nous avons commencé à alimenter nos brebis et vaches avec de l'ensilage maïs, ce qui était courant dans les exploitations du Pays Basque. A l'époque, j'étais un fervent partisan de l'ensilage maïs et herbe, type d'alimentation qui a permis d'augmenter la taille des troupeaux. En fait, on observe des « effets de mode » : dans les années 90 c'était l'entrée des races exogènes, depuis quelques années ce sont les rations complètes, à chaque fois en convaincant bon nombres d'éleveurs d'aller vers le « progrès ».

LG : Alors, pourquoi avoir arrêté ? EE : Précisons que cela ne s'est pas fait du jour au lendemain : il a fallu plusieurs années pour supprimer complètement l'ensilage sur l'exploitation, en diminuant par étapes ; cela fait 2 ans que nous n'utilisons plus d'ensilage. Ce qui nous y a poussé c'est que l'on s'est aperçu que les brebis pâturaient de moins en moins et qu'elles ne consommaient pas assez de fourrages grossiers. Finalement, une ration avec l'ensilage de maïs est très difficile à équilibrer : c'est un aliment déséquilibré, faible au kilo de matière sèche en UF et PDI, qui ne permet pas la rumination. Les problèmes de production ou sanitaires surviennent très vite : engraissement, mammites, listériose, diarrhées chez les agneaux et les veaux. Aujourd'hui, nous constatons qu'années après années nos brebis produisent de plus en plus de lait.

LG : Par quoi vous l'avez remplacé ? EE : Davantage de pâture, davantage de consommation de regain et de foin. Ces 3 dernières années avec les sècheresses que nous avons connues, nous avons été obligé d'acheter de la luzerne déshydratée et du regain, celui-ci venant de la zone AOC. Mais les éleveurs qui font de l'ensilage achètent eux aussi des fourrages. Un kilo de MS d'herbe ou de fourrage sec est plus équilibré, plus riche, si on complète avec des céréales, les brebis produisent plus de lait tout en ayant beaucoup moins de butyriques et de problèmes sanitaires

LG : Qu'est-ce que cela change au niveau du travail ? EE : Cela permet de dégager du temps pour suivre le troupeau, d'avoir quelques responsabilités professionnelles, d'animer 3h par semaine l'école de pelote du secteur... La distribution du fourrage sec se réalise très vite, les céréales sont données à la traite. Travailler avec l'ensilage prend davantage de temps : atteler la dessi-

leuse, la charger, le distribuer... Pendant 13 mois, du fait de la longue maladie de notre fille, ma femme qui travaille à plein temps sur l'exploitation a été absente ; heureusement que nous n'avions pas d'ensilage à distribuer, car il y aurait eu un sérieux problème de main d'œuvre malgré l'aide que m'a apporté mon père.

LG Et au point de vue financier ? EE : Le revenu n'a pas diminué au contraire. Nous avons moins de charges vétérinaires, moins de besoins de renouvellement les brebis vieillissant mieux, moins d'achat de condiments minéraux et plus de vente d'agneaux et surtout de lait. Les charges de fourrages ont augmenté mais cela est également vrai pour les systèmes ensilages. Nous sommes 2 UTH plus l'aide de mon père sur une exploitation de 39ha SAU et 5ha de landes ; nous avons 11 vaches et 340 brebis avec anthenaises ; en 2005 nous avons produit 57 000 litres de lait. Cette dernière campagne, grâce aux bons résultats constants des analyses notre lait collecté par la CLPB sert à produire du fromage au lait cru à la Scoop Agian ; ce lait est valorisé 0.14 /L en plus du prix du lait AOC.

LG Que pensez-vous de la situation actuelle ? EE : En fait je suis convaincu que la plupart des bergers sont en train de diminuer la distribution de l'ensilage et que beaucoup de bergers peuvent arrêter, il suffit la plupart du temps de le vouloir. Parmi les livreurs de lait qui ont réalisé cette démarche, aucun n'a fait la démarche inverse et recommencé à donner de l'ensilage aux brebis. Chacun est libre de faire ce qu'il veut sur son exploitation, et on voit qu'il y a deux positions au Pays Basque sur la conception de l'AOC. C'est à l'INAO de trancher de façon que l'AOC soit crédible, respecte et mette en pratique l'image que les consommateurs ont de notre Ossau-Iraty. Il faudrait mettre en place, dans la zone AOC, une filière fourrage, mais avec un peu de bonne volonté cela est tout à fait possible. Sur l'exploitation on se fournit en regain et en foin de luzerne chez un maïscolteur de Lacq. Aujourd'hui, sur ses prairies il bénéficie de 75 % de primes PAC grâce aux DPU. Il sera un exemple à suivre pour les maïscolteurs qui perdent des surfaces de maïs semences. Le potentiel de la zone est énorme d'autant que les infrastructures d'irrigation déjà en place peuvent permettre la production de fourrage.

Laborantza Ganbara à besoin de votre soutien pour mener à bien son projet

Ce soutien peut prendre la forme d'un don (virement permanent ou chèque).

«Euskal Herriko Laborantza Ganbara», coordonnées bancaires :
ETABLISSEMENT 16906
GUICHET 00029 - N° DE COMPTE
51016547874 - CLÉ RIB 27

64220 Ainhice-Monjoles
05 59 37 18 82

Laborantza Ganbara, c'est l'affaire de tous !